

Laurence Favier, Widad Mustafa El Hadi et Dominique Vinck

Présentation

Interopérabilité culturelle

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Laurence Favier, Widad Mustafa El Hadi et Dominique Vinck, « Présentation », *Communication* [En ligne], vol. 34/1 | 2016, mis en ligne le 17 août 2016, consulté le 05 septembre 2016. URL : <http://communication.revues.org/6614> ; DOI : 10.4000/communication.6614

Éditeur : Editions Nota bene

<http://communication.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://communication.revues.org/6614>

Document généré automatiquement le 05 septembre 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Laurence Favier, Widad Mustafa El Hadi et Dominique Vinck

Présentation

Interopérabilité culturelle

- 1 Les organisations qui coopèrent font face à la nécessité de partager des informations et des connaissances entre elles. Qu'il s'agisse de mondialisation des marchés, de coopération au développement, de coopération militaire pour le maintien de la paix ou de la constitution d'un patrimoine culturel commun, elles s'efforcent de mobiliser et d'articuler leurs ressources informationnelles et culturelles, même si celles-ci sont hétérogènes. Dans cette perspective, des technologues ont contribué à rendre interopérables les systèmes d'information des uns et des autres. Un premier niveau d'*interopérabilité technique* est ainsi défini pour rendre possible la circulation des données entre systèmes différents. Cette interopérabilité est ce qui permet à divers outils de communiquer. En ce qui concerne les logiciels, le terme sert à désigner la capacité de différents programmes à échanger des données au moyen d'une série de formats d'échange et de protocoles standardisés et partagés. Cette interopérabilité passe ainsi par la définition d'interfaces standardisées rendant possible une relative convergence entre des systèmes hétérogènes. Elle est considérée comme importante, voire déterminante ; l'interopérabilité informatique déterminerait ainsi l'interopérabilité globale.
- 2 L'*interopérabilité syntactique* constitue une couche supplémentaire d'interopérabilité. Elle concerne les formats de données de « bas niveau », comme le stockage des caractères alphanumériques dans un code comme l'ASCII ou le format Unicode, mais aussi les standards de formatage des données comme XML et SQL.
- 3 Ces interopérabilités technique et syntactique ne suffisent pas, ce qui a conduit à investir un troisième niveau, celui de l'*interopérabilité lexicale et sémantique*, qui concerne la capacité à interpréter la nature des informations échangées. À ce niveau, des ressources informationnelles distinctes doivent pouvoir être partagées, combinées et interrogées facilement en ce qui a trait à leur contenu. Sont alors standardisées les métadonnées qui servent à caractériser les contenus comme dans le cas du Dublin Core qui liste une série de descripteurs, comme *title*, *creator*, *subject*, *publisher*, etc., pour les ressources documentaires. D'innombrables travaux de recherche, de normalisation et de développement de logiciels sont engagés à ce niveau dans des domaines aussi différents que la bibliothéconomie et la coopération documentaire, la gestion des données techniques, l'archivistique ou la sécurité sanitaire. Si l'ampleur de ces travaux peut laisser penser que nous tendons vers une harmonisation, voire une uniformisation, des manières de décrire les domaines de savoirs, en réalité, l'explosion des données et connaissances de toutes sortes se traduit plutôt par une prolifération de sémantiques et d'ontologies (thésaurus, dictionnaires, nomenclatures, etc.) qui appellent toujours plus d'effort pour rendre possible cette interopérabilité sémantique. La tentative d'établir des liens entre ces métalangages grâce aux données liées (*linked data*) illustre la philosophie du Web sémantique qui, tout en reconnaissant l'irréductible diversité des langages de description, considère que la sémantique peut organiser leurs relations. La reconnaissance de cette diversité est un progrès qui a renouvelé la conception universaliste qui prévaut dans l'histoire de la documentation. Mais la sémantique ne suffit pas à produire une culture commune qui dépend autant d'un contexte d'usage que du sens attribué aux contenus, comme le montre la conception militaire de l'interopérabilité (Favier et Mustafa El Hadi, 2013).
- 4 Le fait de recourir aux mêmes termes et descripteurs ne garantit toutefois pas la capacité à réutiliser les informations des uns et des autres ni à optimiser l'intercompréhension. En effet, un terme identique, même explicitement défini, ne conduit pas nécessairement à une même interprétation ou traduction opérationnelle, ce qui engendre confusions et ratés dans la coopération. Si l'interopérabilité consiste à s'assurer que les systèmes, procédures et organisations s'interfacent de manière à maximiser l'efficacité des échanges et de la coopération informationnelle, alors d'autres niveaux d'interopérabilité devraient sans doute être pris en considération. Certains les qualifient d'interopérabilité organisationnelle, légale, politique, humaine, intercommunautaire (Miller, 2000) ou culturelle. La notion

d'*interopérabilité organisationnelle* (ou *business process interoperability*) attire l'attention sur les procédures de l'organisation du travail et de la gestion des ressources humaines, au-delà des instruments utilisés. Celle d'*interopérabilité légale* porte sur les règles (par exemple la propriété intellectuelle) et les instances de régulation nationales et internationales (par exemple l'Union internationale des télécommunications qui travaille à rendre interopérables les systèmes de téléphonie) qui régissent la circulation des informations. L'*interopérabilité politique* concerne les enjeux de propriété et de contrôle des savoirs et de l'information, ainsi que d'inclusion et d'exclusion de certains acteurs. L'*interopérabilité humaine* renvoie aux questions de compétences et de motivation du personnel impliqué dans les échanges. L'*interopérabilité intercommunautaire* (Miller, *op. cit.*) concerne la création d'une convergence de vues entre organisations ou groupes sociaux distincts, ce à quoi contribue, par exemple, l'Advisory Committee for Interoperability Focus dans le secteur des musées d'histoire naturelle.

- 5 La notion d'*interopérabilité culturelle* attire l'attention sur l'imbrication des savoirs dans des contextes sociomatériels, notamment le média de langue et le bagage de références historiques et culturelles partagées au sein d'un collectif, savoirs dont une part majeure reste souvent tacite, ce qui va bien au-delà de ce qu'en définit la norme ISO (IEC TR 20007:2014) sur l'interopérabilité culturelle et linguistique portant sur la définition des symboles, des icônes, des caractères et des glyphes. Plus fondamentalement, l'interopérabilité culturelle renvoie aussi au fait que les autres couches d'interopérabilité, y compris le fait de distinguer des couches d'interopérabilité (Zacklad, 2012), charrient une vision des choses — notamment de l'organisation des connaissances (Hudon et El Hadi, 2010) — et des pratiques, un modèle en partie implicite qui ne constitue pas nécessairement une référence partagée. Ce fait conduit à déplacer parfois radicalement la problématique de l'interopérabilité.

La problématique

- 6 L'interopérabilité est un problème auquel font face de nombreuses organisations. Les gouvernements occidentaux, par exemple, ont ainsi convenu d'organiser chaque année un exercice conjoint (la Coalition Warrior Interoperability Demonstration) destiné à s'assurer que leurs armées respectives sont en mesure de coopérer et qu'elles disposent des outils et procédures de communication adéquats. Par ailleurs, nombreuses aussi sont les organisations qui se spécialisent dans l'interopérabilité : le World Wide Web Consortium qui pousse au développement d'un Web sémantique ; l'ISO (International Standard Organization) qui fixe des définitions et des normes ; le Network Centric Operations Industry Consortium qui libère le commerce et l'industrie des frontières liées aux langues et barrières techniques ; le SEMIC.EU (Semantic Interoperability Centre Europe) remplacé par l>IDABC (Interoperable Delivery of Pan-European eGovernment Services to Public Administrations, Business and Citizens) qui promouvait le développement des services publics en ligne et la coopération entre administrations publiques des différents pays européens, par exemple EULIS (European Land Information Service) à propos des registres fonciers. Mais très nombreuses sont également les organisations, dans la santé, l'agriculture, la culture, le transport aérien et ferroviaire, y compris la météorologie, la recherche scientifique, etc., qui se heurtent à ces problématiques très souvent labourées et instrumentées par des technologiques et des gestionnaires de connaissances.
- 7 L'omniprésence des ressources numériques dans tous les domaines des activités humaines renforce la problématique. Elle suscite un intérêt croissant pour la prolifération des données et pour l'utilisation des métadonnées permettant d'améliorer la rapidité et l'efficacité des recherches et du traitement massif de données, rêvant de produire automatiquement de la connaissance à partir de la masse des données. Or, la croissance des données et des métadonnées produites quotidiennement rend de plus en plus inaccessible l'espoir d'une uniformisation des savoirs — sans compter les objections politiques à l'idée d'un modèle unique — car, simultanément, ce sont aussi les communautés de pratiques qui prolifèrent, chacune générant ou réinventant ses propres savoirs, langages, métadonnées et références partagées. Le souci de l'interopérabilité n'est pas près de se dissiper malgré l'introduction

de schémas standardisés de métadonnées (Dublin Core, MPEG, etc.) et de langages (XML, RDF, etc.). Beaucoup s'accordent pour dire qu'il convient de dépasser l'interopérabilité sémantique, mais peu de chercheurs développent une compréhension précise des problèmes de la communication entre porteurs de connaissances relevant de mondes hétérogènes, même au sein d'une même langue, voire d'une même organisation.

Le problème

- 8 Le problème se décline dans différents domaines, notamment dans celui de la culture, qu'il s'agisse du patrimoine ou des ressources éducatives. Ainsi, le développement de bibliothèques numériques à des échelons tant locaux, nationaux qu'internationaux (bibliothèque numérique européenne, mondiale, de l'Amérique¹, etc.) ou thématiques², et celui de portails de ressources multilingues — qu'il s'agisse d'information scientifique, de collections numériques de musées, musées de science par exemple, d'archives culturelles, de ressources scolaires et universitaires³ —, l'ensemble de ces développements donc reposent sur la mise en commun de ressources éparpillées afin de les offrir à un public lui-même divers tant par ses compétences linguistiques que par ses motivations. Organisées depuis longtemps en réseau international, les institutions culturelles ont toujours travaillé sur les conditions d'échange des œuvres du patrimoine dont elles avaient la charge et des métadonnées qu'elles produisent pour les identifier et les décrire. Les enjeux de l'interopérabilité technique et sémantique ont été et ne cessent d'être au cœur de l'ensemble des projets de valorisation des contenus numériques en ligne. La mutualisation généralisée rendue possible par Internet conduit aujourd'hui à étendre cette conception de l'interopérabilité pour comprendre à la fois ce qui rend possible l'accès à des ressources mutualisées et ce qui les rend utilisables de manière opportune. Pourtant « bien que les technologies informatiques, instrumentant les bibliothèques numériques hétérogènes, permettent une interopérabilité technique des contenus, elles ne suffisent pas à déterminer l'adhésion d'un public connecté aux profils informationnels et techniques très différents » (Papy, 2015 : 123).
- 9 Plusieurs auteurs ont montré que l'interopérabilité est un concept complexe qui recouvre plusieurs dimensions. Des études spécifiques réalisées par Karen Calhoun (2014) ont listé les thèmes et défis clés pour les bibliothèques numériques avec une attention particulière portée à l'interopérabilité. Divers auteurs (par exemple Miller, *op. cit.*) distinguent, au-delà des couches classiques (technique, syntaxique et sémantique), d'autres couches et parlent d'interopérabilité politique et humaine qui concerne la décision de rendre les ressources plus largement accessibles. Ce déplacement du regard attire l'attention sur les implications pour les organisations et sur la question de l'interopérabilité entre les communautés, entre les lois et réglementations, liée à des questions d'ordre culturel, impliquant des usages, des attentes et des besoins qui diffèrent selon les collectifs et les pays.
- 10 Pour décrire l'enjeu que constitue l'interopérabilité, les militaires, qui en font un concept central, évoquent la notion d'*interopérabilité culturelle*⁴ (Rubinstein, Keller et Scherger, 2008) en complément de celles d'*interopérabilité technique et doctrinale* pour décrire leurs besoins en matière d'information et de communication dans les opérations internationales liées à des alliances militaires. Il ne suffit pas que les moyens de communication soient compatibles. Dans l'emploi des armes par exemple, des armements ou des équipements communs peuvent être déployés par des armées de nations différentes sans qu'elles les emploient de façon similaire faute d'équivalence dans les doctrines militaires pour certaines missions (Clément, 2007). La distribution de moyens techniques communs ou l'interopérabilité technique entre des matériels divers ne suffit donc pas à organiser l'action militaire commune. C'est pourquoi, dans ce domaine, les analystes militaires montrent que l'interopérabilité technique n'est jamais première : « [...] l'interopérabilité est d'abord une question de compréhension mutuelle, c'est-à-dire une question traitant de la culture (*culture awareness*) et de la compatibilité des doctrines » (Desportes, 2007 : 3)⁵. Pour être effective, elle doit d'abord être définie sur le plan politique.

Le dossier

- 11 Les études contenues dans le présent dossier sont autant d'exemples de la multiplicité des contextes dans lesquels une problématique de l'interopérabilité est centrale, qu'il s'agisse d'échanges indispensables à la coopération entre des pratiques professionnelles diverses ou d'apprentissage de publics multiples visant un objectif commun.
- 12 L'objectif de l'étude de Xavier Loyant et Marianne Deraze est de montrer, à partir du cas particulier du traitement de la collection Charles Cros, comment la convergence des institutions patrimoniales (archives, musées, bibliothèques), née de la numérisation, repose sur une compréhension mutuelle de leurs pratiques et modèles et non sur l'adoption d'un modèle unique universel applicable au patrimoine. Avec la mise en œuvre de l'interopérabilité technique et sémantique requise par la valorisation numérique des collections sur le Web se construit une interopérabilité culturelle entre les pratiques professionnelles qui, tout en préservant leur spécificité, les engage à utiliser les outils et langages propres à chacune de leur culture professionnelle. Le département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France conserve une collection d'appareils de lecture et d'enregistrement de documents sonores, vidéo et multimédias, dite collection Charles Cros. Riche de plus de 1 400 objets, la collection continue de s'accroître, mais souffre d'un défaut de visibilité : elle n'est signalée ni décrite dans aucun catalogue et n'est accessible qu'à un public spécialisé, sur rendez-vous. « Parce qu'elles ne sont pas structurées selon les standards du Web, la plupart des notices bibliographiques restent enfouies dans les profondeurs du Web invisible » (Illien *et al.*, 2013 : 26). Forte de ce constat, la Bibliothèque nationale de France a entrepris depuis 2010 une vaste « transition bibliographique », long processus par lequel, progressivement, les données des différents catalogues et bases de la Bibliothèque sont converties dans des formats interopérables. C'est dans cette perspective que s'inscrit la valorisation de la collection Charles Cros. Mais la valorisation d'une collection du type muséal appartenant à une bibliothèque est complexe : la diversité des formats est examinée selon qu'elle est susceptible d'être visible dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France ou dans la base archives et manuscrits, qui n'utilisent pas les mêmes formats de données. De plus, pour que ces différents outils soient utilisés à leur plein potentiel, il est indispensable que les agents qui les prennent en main en connaissent parfaitement la logique et le fonctionnement. Au-delà de la solution proposée, l'enjeu de l'interopérabilité des pratiques professionnelles dans le domaine du patrimoine culturel apparaît lié à d'autres considérations que leur seule accessibilité par le public le plus large. En agrégeant les données qu'elles produisent et en les rendant accessibles par les moteurs de recherche et réutilisables par quiconque, les institutions culturelles bénéficient de moyens de promotion et de mise en relation de leurs contenus jusqu'à présent inédits. L'interopérabilité apparaît dans ce contexte comme une chance à saisir pour les institutions culturelles. Mais en même temps, elle est devenue un enjeu de réputation et d'influence : les grandes institutions culturelles de demain seront celles qui auront réussi la promotion la plus étendue de leurs données sur le Web.
- 13 L'article de Reine Bou Fadel aborde la problématique de l'interopérabilité culturelle en partant d'une expérience de sensibilisation pédagogique à la différence culturelle dans le cadre de l'apprentissage du français comme langue seconde. L'objectif de « vivre le français en ligne à l'école » (Vifralie), dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie, était de permettre aux enfants d'apprendre la coopération. L'étude se penche sur les stratégies de coopération et porte attention aux dimensions communicative (communication verbale et non verbale), comportementale (le savoir-être du respect par exemple), cognitive (analyse et connaissance des différences culturelles) et affective (sensibilité à l'autre et compréhension de l'autre) de l'interculturalité numérique. La question est de savoir dans quelle mesure l'interopérabilité peut réussir ou évoluer en situation de coopération interculturelle médiatisée par l'usage de technologies de l'information et de la communication, (discussion synchrone numérique du type Skype et *flash meeting*), ce qui interroge les usages et la régulation des outils numériques. Mobilisant les travaux interactionnistes d'Erving Goffman, de la sociologie des usages et de la sociolinguistique, l'enquête utilise l'observation participante et les conversations informelles, décrit les réactions, les récits et les pratiques observées,

ainsi que la plateforme et les outils de l'apprentissage collaboratif. L'article met en évidence la consolidation des liens socioaffectifs et la diminution de la distance interpersonnelle à partir de la construction d'un registre familial, d'un point commun dans les relations et d'une relation de confiance, la reformulation visant à vérifier la compréhension, la mobilisation des connaissances sur la culture de l'interlocuteur et la capacité de se mettre à sa place. L'article ne revient pas sur la notion d'interopérabilité culturelle pour l'enrichir à partir de cette expérience, mais dégage des processus à l'œuvre dans la construction de l'interculturalité au moyen d'outils numériques, dans la mesure où elle contribue à l'observation, à la compréhension, à la relativisation des données de la culture étrangère, pour créer le dialogue.

14 Dans leur contribution, Brigitte Juanals et Jean-Luc Minel se penchent sur la construction d'un espace patrimonial partagé dans le Web de données. L'article analyse les politiques institutionnelles et les pratiques de mise en œuvre en posant la question des formes d'interopérabilité possibles. La mise à disposition de ressources culturelles numérisées repose à la fois sur une gestion documentaire et sur l'interprétation culturelle sans laquelle la circulation sociale des patrimoines échouerait. L'article construit un point de vue communicationnel pour montrer l'ancrage de l'interopérabilité dans les habitudes communicationnelles des publics et les spécificités organisationnelles, professionnelles et nationales des institutions culturelles, en interaction avec les projets d'établissement et les collections, ainsi que les normes internationales. Ces agencements matérialisés, institutionnalisés et opérationnalisés conditionnent les formes de la redocumentarisation dans l'écosystème du Web de données. Les auteurs traitent la dimension socioculturelle comme une problématique transversale à la mise en œuvre du Web de données ouvert, dont l'interopérabilité culturelle est la formulation en termes de systèmes d'information. La culture y est décomposée en segments interopérables alors que ces systèmes d'information sont aussi des médiateurs. L'enquête porte sur des expériences de mise en œuvre dans des établissements français, nord-américains et britanniques (musées, centres de documentation, bibliothèques) qui, avec des enseignants-chercheurs et des ingénieurs, construisent des systèmes interopérables d'accès aux collections et aux données de la recherche. Elle analyse en particulier les modes d'articulation entre politiques institutionnelles et modèles conceptuels et techniques (portés notamment par des normes internationales) et rend compte des formes d'espace numérique interpatrimonial en émergence, l'idéologie d'universalité portée par le Web dans la représentation des objets étant culturellement irréaliste.

15 Dans leur article, Stela Raytcheva et Gilles Rouet se penchent sur le développement à l'international de la « culture française » en étudiant le cas des Instituts et des Alliances Françaises en France, en Bulgarie et aux États-Unis. Ils s'intéressent à la construction de l'interopérabilité internationale de la culture et de la langue françaises en portant attention aux acteurs impliqués et à leurs interactions. Partant d'une analyse de textes publiés sur les sites des institutions concernées, ils démontrent les interconnexions entre la diffusion de la culture et celle de la langue. Comprendre l'interopérabilité suppose, selon ces auteurs, de rendre compte des processus de traduction, au sens de la théorie de l'acteur-réseau, c'est-à-dire les dispositifs d'intéressement, de transformation des identités des acteurs à associer, de leur enrôlement, ainsi que des interactions entre textes, contextes et lecteurs/acteurs au sens de Lehtonen. Ils montrent qu'il y a autant de processus de traduction de la culture et de la langue françaises que de contextes et d'histoires locales et internationales au sein desquels s'invente cette interopérabilité culturelle. Prenant en compte les réseaux diplomatiques et culturels ainsi que les politiques étrangères, les dispositifs institutionnels, les foules d'administrateurs bénévoles locaux et les styles de rédaction, ils caractérisent les ingrédients constitutifs des processus de l'interopérabilité : une problématisation universalisante, moderniste et humaniste de la culture et de la langue françaises ; des dispositifs d'intéressement d'audiences spécifiques passant par la constitution d'agencements financiers et sociomatériels (certification, travaux pratiques sur des objets supposés représentatifs de la culture comme la cuisine ou les œuvres) et de communautés d'apprenants-acteurs ; des dispositifs d'enrôlement avec l'attribution de statuts. Ces processus interactionnels, *in fine*, fabriquent des cultures francophones (créant parfois des symétries, parfois des asymétries entre les cultures associées) dont dépend l'interopérabilité

- culturelle. Les auteurs rendent également compte des résistances à l'œuvre dans ces processus de traduction et de leurs effets sur les formes de l'interopérabilité culturelle.
- 16 L'étude de Karel Soumagnac fait le lien entre interopérabilité culturelle et communauté de pratique. Le cas étudié est celui des professionnels de l'écoconstruction (architectes, charpentiers, négociants de matériaux, bureaux d'étude) en Aquitaine qui sont actuellement à la recherche d'une plateforme d'accès à l'information visant le décloisonnement informationnel des métiers et l'appropriation d'une culture commune basée sur l'échange et le partage des données. Dans ce secteur d'activité, complexe et en pleine expansion en France, l'interopérabilité déployée autour des systèmes d'information est peu lisible quand il s'agit d'avoir une vision globale des normes, nomenclatures, logiciels et bases de données du domaine. La majorité des référentiels concernent la qualité environnementale des bâtiments autour de critères précis et se présentent sous la forme de « vocabulaires de métier » ou de « nomenclatures » indispensables pour les architectes. Ces référentiels sont considérés comme des banques de données⁶ produites par les acteurs mais sans souci d'interopérabilité. Or, la production d'une information partagée doit permettre la coopération des acteurs de l'écoconstruction, la stabilité des solutions techniques qu'ils envisagent ainsi que le soutien à la connaissance du marché et des innovations sectorielles qu'ils doivent maîtriser. Les efforts de construction d'artefacts pour donner une assise durable à cette communauté de pratique se heurtent toutefois à la privatisation d'une partie importante des ressources informationnelles spécialisées et à la méconnaissance de l'ouverture des données quand elle existe. L'interopérabilité culturelle impose donc à la fois le déverrouillage de l'accès à l'information par le renforcement de la logique du bien commun et le renforcement d'une culture informationnelle des acteurs d'une communauté de pratique.

Bibliographie

- CALHOUN, Karen (2014), *Exploring Digital Libraries. Foundations, Practice, Prospects*, Chicago, Neal-Schuman.
- CLÉMENT, Pierre-Benoît (2007), « L'interopérabilité aux plus petits échelons », dans *Doctrine General Military review*, 1 : 44.
- DESPORTES, Vincent (2007), « Editorial », dans *Interoperability, the challenge, Doctrine General Military Review*, 1 : 3.
- FAVIER, Laurence et Widad MUSTAFA EL HADI (2013), « L'interopérabilité des systèmes d'organisation des connaissances : une nouvelle conception de l'universalité du savoir ? », dans François PAPY (dir.), *Recherches ouvertes sur le numérique*, Éditions Hermès, Coll. « Traité des sciences et techniques de l'information », p. 23-38
- HUDON, Michèle et Widad MUSTAFA EL HADI (2010), « Organisation des connaissances et des ressources documentaires. De l'organisation hiérarchique centralisée à l'organisation sociale distribuée », *Les Cahiers du Numérique*, 3(6) : 9-38. [En ligne]. http://lcn.revuesonline.com/gratuit/LCN6_3_04_Intro.pdf. Page consultée le 22 mai 2016.
- ILLIEN, Gildas, Odile HOLOGNE, Stéphane POUYLLAU, Gilles ALFONSI, Jean-Pierre TROEIRA, Jean DELAHOUSSE ... Charles HUOT (2013), « Enjeux professionnels. Décrire les objets du savoir, les nouveaux paradigmes du savoir », *Documentaliste – Sciences de l'Information*, 50(3) : 26-41.
- KING, Anthony (2006), « Towards a European Military Culture? », *Defence Studies*, 6(3) : 257-277.
- MILLER, Paul (2000), « Interoperability. What is it and why should I want it? », *Ariadne*, 24. [En ligne]. <http://www.ariadne.ac.uk/issue24/interoperability/>. Page consultée le 22 mai 2016.
- PAPY, Fabrice (2015), *Bibliothèques numériques. Interopérabilité et usages*, Londres, ISTE éditions.
- RUBINSTEIN, Robert A., Diana M. KELLER et Michael E. SCHERGER (2008), « Culture and interoperability in integrated missions », *International Peacekeeping*, 15(4) : 540-555.
- ZACKLAD, Manuel (2012), « Organisation et architecture des connaissances dans un contexte de transmédia documentaire : les enjeux de la pervasivité », *Études de communication*, 39 : 41-63.

Notes

1 Europeana. [En ligne] : <http://www.europeana.eu/portal/>. Bibliothèque numérique mondiale. [En ligne]: <http://www.wdl.org/fr/> : Digital Public Library of America (DPLA) [En ligne] : <http://dp.la/>. Pages consultées le 22 mai 2016.

2 Le programme Europeana Regia s'est déroulé sur 30 mois, de janvier 2010 à juin 2012. Grâce à la collaboration de cinq bibliothèques importantes de quatre pays et au soutien de la Commission européenne, ce programme a permis de numériser plus de 1 000 manuscrits rares et précieux du Moyen-Âge et de la Renaissance. Tous sont issus de trois grandes collections royales, aujourd'hui dispersées, qui témoignent de l'activité culturelle en Europe à trois périodes de l'histoire : la Bibliotheca Carolina (VIII^e et IX^e siècles), la Librairie de Charles V et sa famille (XIV^e siècle) et la Bibliothèque des rois aragonais de Naples (XV^e et XVI^e siècles). Non seulement ces manuscrits sont consultables en entier sur les sites Internet des bibliothèques partenaires, mais ils sont aussi accessibles par Europeana. [En ligne]. <http://www.europeanaregia.eu/>. Page consultée le 22 mai 2016.

3 Openscout. [En ligne] : <http://learn.openscout.net/search.html>. COSMOS/Open Science Resources: Exchange of Scientific Content.[En ligne] <http://www.opensciencesources.eu/>. WorldWideScience.org. [En ligne] : <http://worldwidescience.org>. Projet Aspect. [En ligne]. <http://www.aspect-project.org/>. <http://www.aspect-project.org/node/34> : « *The Learning Resource Exchange (LRE) from European Schoolnet (EUN) is a publicly available service that enables schools to find educational content from many different countries and providers* ». Pages consultées le 22 mai 2016.

4 Voir les travaux de Bernard Boene, à qui l'on doit l'expression d'« interopérabilité culturelle » d'après King (2006, note 14 : 11).

5 « There is no doubt that interoperability is firstly a question of mutual understanding, i.e. a question dealing with cultural awareness and compatibility of doctrines ». Traduction des auteurs.

6 Une banque de données est un « ensemble d'informations organisées autour d'un même sujet, directement exploitables et proposées en consultation aux utilisateurs » (*Grand dictionnaire terminologique*, [En ligne]. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8355655). Page consultée le 22 mai 2016.

Pour citer cet article

Référence électronique

Laurence Favier, Widad Mustafa El Hadi et Dominique Vinck, « Présentation », *Communication* [En ligne], vol. 34/1 | 2016, mis en ligne le 17 août 2016, consulté le 05 septembre 2016. URL : <http://communication.revues.org/6614> ; DOI : 10.4000/communication.6614

À propos des auteurs

Laurence Favier

Laurence Favier est professeure des universités en sciences de l'information et de la communication et rattachée au Laboratoire Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et COmmunication (GERiiCO), Université de Lille 3. Courriel : laurence.favier@univ-lille3.fr

Widad Mustafa El Hadi

Widad Mustafa El Hadi est professeure des universités en sciences de l'information et de la communication et rattachée au Laboratoire Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et COmmunication (GERiiCO), Université de Lille 3. Courriel : widad.mustafa@univ-lille3.fr

Dominique Vinck

Dominique Vinck est professeur ordinaire à l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Lausanne et directeur du laboratoire de cultures et humanités digitales (LaDHUL). Courriel : Dominique.Vinck@unil.ch

Droits d'auteur

Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.